

APPEL DE PROPOSITIONS

SOUTIEN FINANCIER POUR L'ANALYSE SECONDAIRE DE DONNÉES

CONCOURS 2022-2023

Aperçu	
Valeur et durée du financement :	12 000 \$ / 1 an
Lettre d'intention (éliminatoire) :	15 février 2022
Annonce des résultats :	22 février 2022
Demande de financement (projet détaillé) :	15 mars 2022
Annonce des résultats :	29 mars 2022

MISE EN CONTEXTE

Plusieurs chercheur.e.s ont investi temps et argent dans la construction de bases de données quantitatives ou qualitatives, lesquelles renferment de riches informations. Autrement dit, il existe souvent une mine de renseignements susceptibles de répondre à des questions de recherche au-delà de celles pour lesquelles les données ont été recueillies au départ.

L'analyse secondaire de données déjà disponibles constitue une façon économique de répondre à des questions de recherche inédites et de vérifier de nouvelles hypothèses de manière ingénieuse. Elle pourrait donner lieu à des découvertes porteuses et à l'application rapide de ces dernières afin d'améliorer l'expérience des jeunes en difficulté, de leurs familles ou des intervenant.e.s qui les accompagnent.

OBJECTIFS ET BESOINS

L'objectif général du programme de *Soutien financier pour l'analyse secondaire de données* de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est d'appuyer des projets pouvant faire rapidement progresser notre compréhension de la réalité des jeunes en difficulté, de leurs familles ou des intervenant.e.s qui les accompagnent à partir d'ensembles de données disponibles et touchant un des quatre axes de notre nouvelle programmation de recherche (1. Victimization et maltraitance; 2. Troubles du comportement et délinquance; 3. Insertion sociale et résilience; 4. Pratiques professionnelles et systèmes publics).

De manière plus spécifique, ces analyses secondaires pourraient:

- Permettre d'exploiter et de perfectionner les résultats de recherche, en développant de nouvelles stratégies d'analyse;
- Favoriser le partage de données de recherche et éviter par là même leurs doublons;
- Favoriser les liens de collaboration entre les membres de l'infrastructure (chercheur.e.s d'établissement, chercheur.e.s universitaires, praticien.ne.s-chercheur.e.s, membres des milieux de pratique, collaborateurs et collaboratrices tels que les APPR du Centre d'expertise), voire même les inciter à en développer de nouveaux;
- Contribuer à la formation de la relève en recherche.

À titre d'exemple et de manière non exclusive, la présente possibilité de financement permettra l'utilisation a) d'ensembles de données recueillies dans le cadre de projets précédents, b) de bases de données clinico administratives, c) d'enquêtes longitudinales nationales rendues accessibles à la communauté des chercheurs ou d) de vastes bases de données internationales (ex.: datasets de l'UNICEF).

Les propositions déposées dans le cadre de cet appel devront pouvoir contribuer à l'émergence de nouvelles connaissances ou d'interventions prometteuses.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet proposé est porté par un.e chercheur.e régulier.e de l'IUJD (chercheur.e d'établissement ou chercheur.e universitaire) ou qui s'engage à le devenir.
- Le ou la candidat.e s'adjoit au moins un.e autre membre du centre de recherche de l'IUJD (chercheur.e d'établissement, chercheur.e universitaire, praticien.ne-chercheur.e).
- Le projet d'analyse secondaire s'inscrit pleinement dans la programmation scientifique de l'IUJD.
- Le ou la candidat.e ou un.e des co candidat.e.s démontre 1) avoir en sa possession une base de données exploitable ou 2) avoir la permission d'accéder aux données qui seront analysées.

ATOUTS

- Le projet prévoit l'octroi de bourses à des étudiant.e.s de maîtrise ou de doctorat.
- Le projet permet de créer au moins une nouvelle collaboration avec un.e ou des membres de l'infrastructure.

CONDITIONS DU CONCOURS ET DU FINANCEMENT

Le montant prévu pour le financement est de 12 000 \$ sur un an.

La période de financement est établie du 29 mars 2022 au 31 mars 2023.

Un premier versement de 30 % du financement (3 600 \$) est livré au moment de l'attribution. Un deuxième versement de 70 % (8 400 \$) du financement est livré à la réception de l'approbation éthique pour réaliser le projet de recherche.

Les portions du financement sont versées à la réception de factures et des livrables mentionnés ci-haut¹.

PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION - LETTRE D'INTENTION (ÉLIMINATOIRE)

Les personnes intéressées par l'opportunité de financement offerte dans le présent concours doivent remplir le formulaire de la lettre d'intention (longueur maximale de 3 pages). La lettre d'intention est une étape éliminatoire et elle est munie d'un **seuil global de passage à 70 %**. Les critères d'évaluation pour les lettres d'intention sont les suivants :

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	✓ Adéquation du projet aux objectifs et besoins exprimés dans l'appel de propositions	50 points
	✓ Clarté de la problématique ou de la question de recherche	
	✓ Pertinence des analyses secondaires pour aborder la problématique ou répondre à la question.	
Candidats	✓ Expérience des candidats dans le domaine de recherche identifié et avec les méthodologies proposées	25 points
	✓ Développement de nouveaux liens de collaboration entre les membres de l'IUJD	
	✓ Implication d'étudiants dans le projet	
Retombées anticipées	✓ Mesure dans laquelle la proposition traite d'un domaine où il y a des besoins importants	15 points
	✓ Mesure dans laquelle des partenaires ou utilisateurs de connaissances sont clairement identifiés	

¹ Les transferts de fonds inter-établissement ne sont pas recommandés en raison des frais indirects de recherche qu'ils engendrent.

	✓ Mesure dans laquelle une publication scientifique est clairement envisageable	
Réalisme de l'échéancier	✓ Calendrier réaliste des activités de recherche	10 points

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les personnes dont la candidature est retenue à l'étape de l'évaluation de la lettre d'intention sont invitées à déposer une demande de financement complète (longueur maximale de 6 pages). Pour ce faire, elles doivent remplir le formulaire prévu à cette fin et qui leur sera éventuellement acheminé. L'évaluation des demandes est munie d'un **seuil global de passage à 70 %**. Les critères d'évaluation pour les demandes de financement sont les suivants :

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Clarté de la problématique, pertinence scientifique ou sociale et précision des objectifs poursuivis ✓ Accès rapide à des données ayant un lien clair et direct avec la question de recherche ✓ Rigueur et justification de l'approche méthodologique privilégiée pour le traitement et l'analyse secondaire des données ✓ Réalisme du calendrier de réalisation, des prévisions budgétaires, de la faisabilité 	50 points
Candidats	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité des expériences et des réalisations des membres de l'équipe (subventions, encadrement d'étudiants, publications, etc.) ✓ Répartition claire des rôles entre les membres de l'équipe 	20 points
Retombées anticipées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribution significative et originale au développement des connaissances ou à l'amélioration des pratiques et politiques 	10 points
Diffusion et transfert des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité de la stratégie de diffusion et de transfert des connaissances auprès des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche ✓ Qualité du plan de publication ou communication dans le milieu académique 	10 points
Éthique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Démonstration des moyens pris pour répondre aux exigences éthiques liées à l'utilisation secondaire et au couplage de données. 	10 points

ENGAGEMENTS DU RÉCIPIENDAIRE

- Mentionner le soutien financier accordé par l'IUJD dans toute activité de diffusion ou de transfert des connaissances émanant du projet financé.
- Informer l'IUJD de toute activité de diffusion et de transfert des connaissances ayant été réalisée dans le cadre du projet financé et fournir une copie des communications, publications et de toute autre œuvre qui en émanent.

POUR PRÉSENTER UNE PROPOSITION - LETTRE D'INTENTION

Les personnes intéressées doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de lettre d'intention (éliminatoire) prévu à cette fin;
- Un CV (format FRQSC, FRQS, IRSC ou CRSH) du ou de la candidat.e principal.e.

Date limite : le 15 février 2022

Les décisions seront transmises **le 22 février 2022.**

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les candidat.e.s dont la lettre d'intention a été retenue doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de demande de financement prévu à cette fin;
- Le CV des cochercheur.e.s (format FRQSC, FRQS, IRSC, CRSH) et des collaborateurs et collaboratrices (format abrégé, le cas échéant).

Date limite : 15 mars 2022

Les décisions seront transmises **le 29 mars 2022.**

Les lettres d'intention et les demandes de financement doivent être envoyées par courriel à l'attention de Véronique Noël : veronique.noel.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca